



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 19 avril 2018

Concerne : Demande de convocation d'une réunion jointe

Monsieur le Président,

Conformément aux articles 20 (3) et (4) du Règlement de la Chambre des Députés, notre groupe politique souhaiterait voir convoquer une réunion jointe de la Commission de la Force publique et de la Commission juridique en présence des ministres de ressort concernés.

Cette réunion a pour objet les deux évènements récents survenus à Bonnevoie et Lausdorn et devrait notamment aborder les questions de « **comment mieux faire respecter l'autorité de la police** » et « **comment mieux informer le public** ».

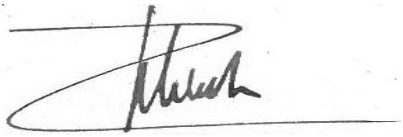
Il est indéniable que les agents de police – sans oublier les agents pénitentiaires, les secouristes, ambulanciers et autres agents des services publics, tels le personnel des transports publics – se plaignent de plus en plus d'être la cible d'actes de violence. Dans ce contexte, il faudra tout d'abord se poser la question si les peines actuellement prévues dans le Code pénal pour faits de rébellion et d'outrages à agents sont suffisamment dissuasives (une étude de droit comparé serait utile à cet égard). Il serait également important de faire le point sur les moyens humains et techniques à disposition des policiers.

Les récents évènements ont ensuite montré – et cela a été critiqué à raison par la presse – que l'information du public n'est pas à la hauteur des attentes légitimes de la population. Cela laisse malheureusement de la place pour les spéculations les plus diverses.

Nous vous prions dès lors de transmettre la présente demande à Mesdames les Présidents des commissions parlementaires concernés afin qu'elle puisse être évoquée lors de la prochaine réunion

desdites commissions conformément à l'article 21 (1) du Règlement de la Chambre des Députés respectivement afin que Mesdames les Présidents des commissions précitées puissent conformément à l'article 20 (2) du Règlement de la Chambre convoquer une réunion jointe desdites commissions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.



Claude Wiseler  
Président du groupe politique CSV



Gilles Roth  
Député



Laurent Mosar  
Député



Léon Gloden  
Député